

Conférence : "Faire la peau aux discriminations"

Publié le 30.01.2017

La Ville et Mémoire de l'outre-mer co-organisent ce nouveau rendez-vous Place publique.

La loi française définit précisément ce que sont les discriminations, **au travers 20 critères** :

- le sexe
- l'appartenance ou non à une ethnie, une nation, une race, une religion déterminée
- l'apparence physique, le handicap, l'état de santé, la grossesse, l'âge
- les caractéristiques génétiques, l'origine, le lieu de résidence, le patronyme
- l'identité ou l'orientation sexuelle, les mœurs, la situation de famille
- les opinions politiques, les activités syndicales.

S'il est ainsi de défavoriser une personne selon l'un ou plusieurs de ces critères, dans les faits, les discriminations restent à un niveau préoccupant, en particulier à l'embauche. A diplôme égal, il y a **deux fois plus de chômage chez les jeunes des quartiers populaires**.

En septembre 2016, le Défenseur des droits – chargé par le gouvernement de la lutte contre les discriminations – dévoilait [les résultats d'un appel à témoignages](http://www.defenseurdesdroits.fr/fr/actus/actualites/discrimination-lembauche-resultats-de-lappel-temoignages) (<http://www.defenseurdesdroits.fr/fr/actus/actualites/discrimination-lembauche-resultats-de-lappel-temoignages>) lancé six mois plus tôt pour mieux cerner cette discrimination à l'embauche et à la carrière. Sur les 758 répondants, **"un tiers considèrent ainsi avoir été discriminés sur au moins trois motifs liés à leur origine**. Les personnes perçues comme arabes témoignent notamment des préjugés attachés à leur supposée religion musulmane, tandis que celles qui rapportent être vues comme noires se déclarent plus souvent discriminées du fait de leur couleur de peau".

Face à ces différences de traitement, regrettait le Défenseur des droits, **"les voies de recours aux droits peinent encore à être mobilisées"**. Moins d'une personne interrogées sur 10 avait en effet engagé des démarches pour faire reconnaître ses droits.

Comment faire la peau aux discriminations ? Le recours collectif – comme dans le domaine de la consommation ("class actions") – peut-il être une solution ?

Place publique met la question en débat lors d'un rendez-vous **organisé en partenariat avec l'association Mémoire de l'outre-mer**. Autour de la table :

- **Michel Cocotier**, président de [Mémoire de l'outre-mer](http://www.outremer44.com/) (<http://www.outremer44.com/>)
- **Makenzy Orcel**, [écrivain d'origine haïtienne](https://fr.wikipedia.org/wiki/Makenzy_Orcel) (https://fr.wikipedia.org/wiki/Makenzy_Orcel)
- **Pascale-Valérie Bernard**, médecin au CHU

Les débats seront animés par [Elvire Bornand](http://expertes.eu/expertes/elvire-bornand/) (<http://expertes.eu/expertes/elvire-bornand/>) , sociologue.

Jeudi 9 février, 20h-22h, Maison des Arts, 26 rue de Saint-Nazaire.

Dans l'actualité

[L'ère du mensonge \(/Actualites/Dialogue-citoyen/L-ere-du-mensonge\)](#)

[Résurgence : sur les chemins de l'humanité avec Aimé Césaire](#) (

[/Actualites/Dialogue-citoyen/Resurgence-sur-les-chemins-de-l-humanite-avec-Aime-Cesaire](#))

[Conférence : "Le tout prison, fausse solution ?"](#) (

[/Actualites/Dialogue-citoyen/Conference-Le-tout-prison-fausse-solution](#))

[Projets de quartiers : étape 3, on passe à l'écriture !](#) (

[/Actualites/Dialogue-citoyen/Projets-de-quartiers-etape-3-on-passe-a-l-ecriture](#))

En savoir plus

[Place publique](#) ([/La-Ville/Le-dialogue-citoyen/Place-publique](#))

En 2005, la Ville de Saint-Herblain lançait un premier temps fort autour de sujets de société et d'actualité. L'idée : donner à tous la possibilité de s'informer, de questionner et de dialoguer avec des experts, militants, élus, journalistes... Au fil des années, ce rendez-vous a évolué dans sa forme pour devenir un cycle de conférences et tables rondes, accueillies principalement à la Maison des Arts au rythme d'un rendez-vous mensuel.